

GÉNÉRATION 2024 ET APQ

Gv - CPC 9

Janvier 2022



GÉNÉRATION 2024

- Dans la perspective de Paris 2024, et dans la continuité de l'année olympique, le programme d'appui à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques a acté la création d'un label « **Génération 2024** » pour les établissements scolaires (1er et 2nd degré) et universitaires.
- Ce dispositif a pour objectif de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes.

CRITÈRES

Labellisation « Génération 2024 » - Critères d'attribution des labels. ECOLES PUBLIQUES et PRIVES DU 1^{ER} DEGRE

| OBJECTIFS | CRITERES | OR | ARGENT | BRONZE |
|--|--|------|--------|--------|
| Développement de projets structurants avec les clubs locaux | Organisation d'un évènement avec un/des clubs sportifs locaux | X | X | X |
| | Convention(s) entre l'école et un/des (clubs..)partenaires locaux | X | X | |
| | Information sur l'offre sportive de l'environnement local (type de communication et mentions explicatives) | X | X | X |
| | Organisation d'une sortie ou d'un voyage scolaire sur un évènement sportif | X | | |
| Participation aux évènements promotionnels olympiques et paralympiques | Mise en œuvre d'un projet interdisciplinaire autour des valeurs que véhiculent le mouvement olympique (dispositifs, parcours, autres) et qui implique les clubs locaux/COPF | X | X | X |
| | Organisation d'une action interne au cours de la semaine ou de la journée olympique et paralympique, de la journée du sport scolaire (1, 2 ou 3 actions) | X(3) | X(2) | X(1) |
| | Intervention d'un sportif de haut niveau (or)* ou d'une « figure populaire locale » (argent)* | X* | X** | |
| | Sortie scolaire ou voyage sur un site olympique et paralympique | X | | |
| 1 ^{ER} degré | Présence de fiches actions en EPS dans le projet d'école. | X | X | X |
| | Affiliation à une fédération du sport scolaire (taux de licenciés USEP-ASSEP) | X | X | X |
| | Mettre en place des rencontres sportives dans le cadre du continuum école / collège (cycle 3 concerné) | X(3) | X(2) | X(1) |
| | Bonification du nombre de rencontres sur l'année (1, 2 ou 3) | | | |

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents officiels

-  [Courrier N°56400/MEA/DGEE/DAPE/EPS du 27 octobre 2021, relatif à la 3ème campagne de labellisation "Génération 2024" des écoles et établissements scolaires.](#)
-  [Note technique](#)
-  [Cahier des charges](#)
-  RDV sur le [site du Vice-rectorat, EPS](#), pour plus d'informations

Dates clés

Inscription ouvertes jusqu'au
Vend 15 avril 2022

95 Days

05 Hrs

24 Min

15 Sec

 **Mar 19 avril 2022** : Validation des candidatures et propositions

LABELS CIR9

- Argent
- Bronze
- Tamahana élémentaire sept 2021 - 2024
- Fareroi

Cartographie des écoles et établissements labellisés

Le label « **Génération 2024** » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

En total, 52 Écoles / Établissements ont reçus leur label dont:

- Label Or 3 Écoles / Établissements
- Label Argent 11 Écoles / Établissements
- Label Bronze 38 Écoles / Établissements



APQ- ACTIVITÉS PHYSIQUES QUOTIDIENNES

- **Être en bonne santé et à l'aise dans son corps aide à bien apprendre, à développer sa confiance en soi et à développer le goût de la pratique sportive.** C'est le sens de l'appel à manifestation d'intérêt pour promouvoir « 30 minutes d'activité physique par jour ».
- Le Ministère de l'Education de Polynésie Française s'est ainsi engagé, aux côtés du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports en collaboration avec Paris 2024, au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » à destination des écoles élémentaires. Dans le cadre du programme Génération 2024, **ce projet vise à faire bouger plus les jeunes et à favoriser le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants.**

APQ GÉNÉRALITÉS

- En Polynésie Française, 36% des enfants âgés de 7 à 9 ans sont en surpoids, dont 16% en obésité
- A destination des écoliers, **ces 30 minutes quotidiennes d'activité sportive ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires par semaine**, qui permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Appel à manifestation d'intérêt
- **Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS)**, cet appel à manifestation d'intérêt vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.
- Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. **Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.**

INSCRIPTION

Télécharger : Courrier n°1294 /MEA du 22 février 2021 - Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt

Télécharger : Courrier n°50271 /MEA/DGEE/DAPE/EPS du 28 septembre 2021
- Relance de l'appel à manifestation d'intérêt

Pour vous inscrire au dispositif

[Je dépose ma candidature](#)